

LE MERCREDI 11 MARS 2009

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 11 mars 2009, à 20 h 35, à laquelle sont présents :

Claude Auger
Claude Benoît
Jacinthe Brière
Jacques D'Août
Louis-Georges Desaulniers
René Langelier
Sylvain Léger
Dany Ouellet

Marc Beaulieu
Dominique Brière
Marc Carrière
Cécile Gauthier
Alexandre Iracà
Jean-Marc Lavoie
Raymond Ménard

Monsieur le commissaire Michel Tardif a motivé son absence.

Est absent :

Carl G. Simpson

Le représentant du comité de parents :

Jocelyn Fréchette

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Maurice Groulx, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Luc Prud'homme, directeur des technologies de l'information et des communications

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Félicitations adressées à MM. Marc Beaulieu et Dany Ouellet, respectivement président du chantier # 1 et des chantiers # 2 et 3.
- . Remerciements au personnel pour leur participation aux consultations relatives aux trois chantiers.
- . Remise des prix du concours *Chapeau les filles !* se tiendra le 8 avril à 16h30 au CFP Compétences Outaouais.
- . Participation aux assises régionales sur la persévérance scolaire, le 26 février dernier.

Parole aux commissaires

Monsieur Raymond Ménard

- . Étude de l'UQO à l'égard des impacts et des bienfaits de SAJO auprès des élèves de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau.

Madame Cécile Gauthier

- . Expo-sciences régional : 6 équipes représenteront la CSCV.

Monsieur Jacques D'Août

- . Présentations cinématographiques au Carrefour culturel ESTacade.

Monsieur Marc Beaulieu

- . Expo-sciences régional du 20 au 22 mars à l'UQO.

Monsieur Jean-Marc Lavoie

- . Fondation de la réussite éducative : le buffet de fruits de mer se tiendra le 15 mai prochain. Les billets de tirage sont maintenant disponibles.

Monsieur Alexandre Iracà

- . Journée santé de la CSCV à l'intention de ses employés se déroulera le 27 mars.
- . Patrick Lehoux, élève au CFP Relais de la Lièvre/Seigneurie, a remporté le Prix Serge-Bruyère.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 67 (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2009

RÉSOLUTION 68 (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier ;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 4 février 2009 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail par les présidents

Groupe de travail # 1 – monsieur le commissaire Marc Beaulieu

- . Comité des ressources matérielles et financières : les discussions ont porté sur les nouvelles normes comptables ; un mandat spécial aux vérificateurs ; le tableau de bord ainsi que les protocoles avec les municipalités de Papineauville et de Plaisance.

Groupe de travail # 2 et 3 – monsieur le commissaire Dany Ouellet

- . Remerciements adressés aux membres du personnel pour leur participation aux consultations des chantiers # 2 et 3.

Intelligence Papineau – monsieur Luc Prud'homme

- . Jusqu'ici l'organisme a implanté 32 antennes afin d'offrir l'Internet haute vitesse dans des secteurs où celui-ci n'était pas disponible. Plus de 430 abonnés ont été rejoints. L'organisme est à la recherche d'un directeur général.

Québec en forme – monsieur le commissaire Raymond Ménard

- . Projet d'implantation au secondaire. Dévoilement d'un logo à venir.

POLITIQUE CULTURELLE – ADOPTION

Ce projet de résolution est reporté à la séance ordinaire du mercredi 1^{er} avril 2009.

**RÈGLEMENT RELATIF À L'HEURE, LE LIEU ET LA DATE DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – PROJET**

RÉSOLUTION 69 (2008-2009)

Attendu les termes de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3) ;

Attendu les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3) ;

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 février 2009 ;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier ;

QUE le projet de règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2009-2010, soit adopté comme ci-après énoncé et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).



Jour	Heure	Lieu
2 septembre 2009 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
7 octobre 2009 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
4 novembre 2009 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
2 décembre 2009 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
6 janvier 2010 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
3 février 2010 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
10 mars 2010 (2 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
7 avril 2010 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
5 mai 2010 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
2 juin 2010 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE RÉFECTION DES BRIQUES D'ARGILE À L'ÉCOLE SECONDAIRE
HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – PROJET 2008MMB0830-PE01**

RÉSOLUTION 70 (2008-2009)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2008MMB0830-PE01 pour des travaux de réfection des briques d'argile à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Maçonnerie Roger Charron 112 694.40 \$
895, chemin de Montréal Ouest, Gatineau (Québec) J8M 1N8
- Pierre Lareau..... 124 162.50 \$
950, chemin Klock, Gatineau (Québec) J9J 3H2
- Profex Construction.156 331.88 \$
131 Wellington, Gatineau (Québec) J8X 2J1
- Construction Lari, 6194044 Canada inc.156 331.88 \$
190, rue Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1V8
- Construction Marclau inc.169 312.50 \$



1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7

- Construction Larivière Itée 191 323.16 \$
640, August Mondoux, Gatineau (Québec) J9J 3K3
- Maçonnerie Rainville et frères inc.....220 106.25 \$
8600, rue Samuel-Hatt, Chambly (Québec) J3L 6W4

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à Maçonnerie Roger Charron ;

Attendu que le financement de ce projet provient du MELS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien des bâtiments » ;

Attendu la recommandation du groupe de travail # 1 lors de la rencontre du 9 mars 2009;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière ;

QUE le contrat pour les travaux de réfection des briques d'argile à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin à Gatineau soit adjugé à la firme Maçonnerie Roger Charron pour la somme de cent-douze-mille-six-cent-quatre-vingt-quatorze dollars et quarante cents (112 694,40 \$) taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE RÉFECTION DU PAREMENT EXTÉRIEUR À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-
JOSEPH-PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE – PROJET 2008RDE0810-PE01**

RÉSOLUTION 71 (2008-2009)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2008RDE0810-PE01 pour des travaux de réfection du parement extérieur à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Construction Larivière Itée 132 007.31 \$
640, August Mondoux, Gatineau (Québec) J9J 3K3
- Profex Construction inc. 162 991.50 \$
131, Wellington, Gatineau (Québec) J8X 2J1
- Construction Marclau inc. 248 325.00 \$
1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à Construction Larivière Itée ;

Attendu que le financement de ce projet provient du MELS dans le cadre de l'allocation spécifique « Résorption du déficit d'entretien » ;

Attendu la recommandation du groupe de travail # 1 lors de la rencontre du 9 mars 2009;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dominique Brière ;

QUE le contrat pour les travaux de réfection du parement extérieur à l'école Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit adjugé à la firme Construction Larivière Itée pour la somme de cent-trente-deux-mille-sept dollars et trente-et-un cents (132 007,31 \$) taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE MARIA-GORETTI, À THURSO –
PROJET 2008RDE0818-TT01**

RÉSOLUTION 72 (2008-2009)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2008RDE0818-TT01 pour des travaux de réfection de toiture à l'école Maria-Goretti, à Thurso ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Toiture Raymond et associés inc.160 810.00 \$
65 Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8X 1W2
- Couverture Victo 2000 inc. 163 000.00 \$
400, boulevard Labbé Nord, local 4, Victoriaville (Québec) G6P 1B2
- Couvreur Rolland Boudreault et fils ltée 175 595.00 \$
660, rue Auguste-Mondoux, Gatineau (Québec) J9J 3K3
- Les Toitures Marcel Raymond et fils inc. 189 500.00 \$
1880, chemin Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7
- Morin Isolation et toitures ltée. 198 220.00 \$
55 Breadner, Gatineau (Québec) J8Y 2L7
- Toiture Léon inc. 201 000.00 \$
364, rue St-Paul, Le Gardeur (Québec) J5Z 4H9

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à Toitures Raymond et associés inc. ;

Attendu que le financement de ce projet provient du MELS dans le cadre de l'allocation spécifique « Résorption du déficit d'entretien » ;

Attendu la recommandation du groupe de travail # 1 lors de la rencontre du 9 mars 2009;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu ;

QUE le contrat pour les travaux de réfection de la toiture à l'école Maria-Goretti soit adjugé à la firme Toitures Raymond et associés inc. pour la somme de cent-soixante-mille-huit-cent-dix dollars (160 810.00 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA LIÈVRE
ET LA CSCV**

RÉSOLUTION 73 (2008-2009)

Attendu qu'un protocole d'entente a été établi entre la Chambre de commerce de la Lièvre et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le tout visant à louer une superficie d'environ 144 pi² dans l'immeuble Notre-Dame-de-la-Garde, à Val-des-Bois ;

Attendu qu'il y a lieu d'en autoriser la signature ;

Attendu la recommandation du groupe de travail # 1 du 9 mars 2009 ;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Jacinthe Brière ;

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente avec la Chambre de commerce de la Lièvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<p>PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE ET LA CSCV – MODIFICATION AUX ANNEXES D ET E</p>

RÉSOLUTION 74 (2008-2009)

Attendu la résolution 55 (2001-2002) ayant pour titre : « Protocole d'entente intervenu entre la municipalité de Plaisance et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées » ;

Attendu la demande reçue de la municipalité de Plaisance de réviser les montants alloués aux annexes D et E dudit protocole d'entente ;

Attendu que ledit protocole d'entente a été révisé à la satisfaction des parties ;

Attendu que ce montant sera indexé annuellement selon le taux prévu aux règles budgétaires du MELS à l'annexe 1 du Document complémentaire des règles budgétaires du MELS, item « autres coûts » ;

Attendu les discussions lors de la rencontre du groupe de travail # 1 du 9 mars 2009 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

Que les annexes D et E du protocole d'entente intervenu entre la municipalité de Plaisance et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soient modifiées en conséquence et applicables à compter du 1^{er} janvier 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<p>LEVÉE DE LA SÉANCE</p>

RÉSOLUTION 75 (2008-2009)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 1^{er} avril 2009, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

Il est 21 h 15.

Alexandre Iracà,
Président du conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général